

Guide pratique à l'intention des innovations sociales numériques souhaitant participer à un dialogue politique fondé sur les données afin d'influencer les politiques nationales et régionales en Afrique

Exploiter les données pour influencer les politiques

The Engine Room

DATA
GOVERNANCE
IN AFRICA

TABLE DES MATIÈRES

01	Introduction	01
	<u>Contexte et objectif</u>	01
	<u>Comment utiliser ce guide</u>	01
	<u>Méthodologie</u>	02
	<u>Concepts clés</u>	02
02	Cartographie de l'écosystème : utilisation des données dans les institutions publiques	03
	<u>Le paysage du passage des données aux politiques en Afrique</u>	03
	<u>Principaux acteurs et institutions</u>	05
	<u>Acteurs gouvernementaux</u>	06
	<u>Organismes régionaux et continentaux</u>	06
	<u>Organisations internationales</u>	06
	<u>Société civile, milieu universitaire et ISN</u>	07
	<u>Secteur privé</u>	08
03	Résultats de la recherche	08
	<u>Comment les ISN utilisent les données pour mobiliser les responsables politiques</u>	08
	<u>Facteurs favorisant l'influence sur les politiques</u>	09
	<u>Obstacles à l'accès : pourquoi les ISN peinent-elles à atteindre les espaces décisionnels ?</u>	11
	<u>L'économie politique des données probantes : quelles données sont utilisées et pourquoi ?</u>	13
	<u>Où l'influence s'exerce réellement : points d'entrée dans les processus décisionnels</u>	15
	<u>Transformer les données en éléments probants pour influencer les politiques</u>	16
	<u>Collecte de données centrée sur les communautés et influence sur les politiques</u>	16
	<u>Établir des relations et constituer des coalitions pour exercer une influence durable</u>	18
	<u>Indicateurs de réussite</u>	19

04	Recommandations propres à chaque secteur	20
	<u>Santé numérique</u>	20
	<u>Agriculture</u>	21
	<u>Changement climatique</u>	21
	<u>Inclusion numérique</u>	22
	<u>Principes transversaux</u>	23
05	Études de cas	24
	<u>Initiatives menées par les pouvoirs publics pour intégrer les données citoyennes à la protection de l'environnement</u>	24
	<u>Partenariats entre les pouvoirs publics, les ISN et les ONG pour créer une infrastructure de données destinée aux interventions d'urgence</u>	25
	<u>Utiliser des initiatives fondées sur les données pour faire évoluer les politiques de santé</u>	26
	<u>Solutions co-conçues par les ISN et les pouvoirs publics pour la transformation numérique</u>	27
06	Annexe	28
	<u>Cadre de recherche</u>	28
	<u>Sources de la revue de la littérature</u>	29
	<u>Entretiens avec des informateur·rice·s clés</u>	29
	<u>Questions de recherche supplémentaires pour de futurs travaux</u>	29



1. Introduction

1.1 Contexte et objectif

Par l'intermédiaire de son centre d'innovation Innovation Hub, Enabel a lancé un appel à propositions axé sur les innovations sociales numériques (ISN) fondées sur les données. Enabel a sélectionné six projets dans les domaines de la santé numérique, de l'agriculture, du changement climatique et de l'inclusion numérique. Ce guide répond à une question centrale : comment les ISN peuvent-elles participer au dialogue politique de manière à influencer les politiques nationales et régionales ?

De nombreuses ISN produisent des données précieuses, mais parvenir à les traduire en influence sur les politiques reste un défi persistant. Ce guide propose des pistes pratiques fondées sur des données probantes et ancrées dans les contextes politiques africains afin de contribuer à combler cette lacune.

Remarque sur la terminologie. Dans ce guide, le dialogue politique, l'utilisation des données probantes et l'influence sur les politiques sont considérés comme des concepts imbriqués plutôt que distincts. Le dialogue politique désigne le processus d'échange continu dans le cadre duquel les ISN et les responsables politiques partagent des données et des points de vue. L'utilisation des données probantes intervient dans le cadre de ce dialogue : elle désigne la manière dont les responsables politiques prennent en compte les données produites et agissent sur cette base. L'influence sur les politiques en constitue le résultat et s'inscrit dans un continuum : de l'accès à un espace décisionnel à la reconnaissance en tant que partie prenante légitime, puis à l'obtention d'une place à la table des négociations, à la consultation régulière et, enfin, à la capacité d'influencer le contenu d'une politique ou la manière dont elle est mise en œuvre.

1.2 Comment utiliser ce guide

Ce guide s'adresse aux professionnel·le·s des ISN, aux organisations de la société civile, aux institutions publiques et aux partenaires du développement.

Vous pouvez le lire dans son intégralité ou l'utiliser comme document de référence :

- La section 2 présente une cartographie de l'écosystème des politiques et des données.
- La section 3 présente les résultats de la recherche, notamment les facteurs favorables, les obstacles et les stratégies.
- La section 4 formule des recommandations propres à chaque secteur.
- La section 5 présente des études de cas à titre d'exemple.
- L'annexe contient les sources et les détails méthodologiques.

1.3 Méthodologie

La recherche a combiné trois approches :

- Une recherche documentaire et une revue de la littérature portant sur plus de 25 sources universitaires et politiques consacrées à l'influence sur les politiques fondée sur les données en Afrique.
- Huit entretiens avec des informateur·rice·s clés, menés en novembre 2025 auprès de professionnel·le·s des ISN et d'expert·e·s en politiques publiques au Kenya, en Ouganda, au Nigeria, au Bénin, au Zimbabwe et au Malawi.
- Un atelier de clôture et une session de retour d'expérience sur la recherche avec les bénéficiaires de l'initiative Data Governance in Africa (DGA), qui ont permis d'approfondir les enseignements relatifs aux pratiques de gestion des données centrées sur les communautés et à la pérennisation de l'engagement au-delà des cycles de financement.

1.4 Concepts clés

Terme	Définition
Innovations sociales numériques (ISN)	Innovations numériques qui répondent à des enjeux de société grâce à l'utilisation et au partage de données. Elles sont mises en œuvre par des institutions publiques, des établissements universitaires, des organisations de la société civile, des ONG et des entreprises sociales.
Dialogue politique	Processus d'échange continu entre les producteurs de données probantes et les responsables politiques, dans le cadre duquel ils partagent des données, des éléments probants et des points de vue afin d'éclairer ou d'influencer les politiques.
Gouvernance des données	Cadres, politiques, normes et pratiques qui déterminent la manière dont les données sont collectées, stockées, partagées, utilisées et protégées.
Transfert des connaissances	Processus consistant à traduire les résultats de la recherche en politiques et en pratiques exploitables, par la synthèse, la communication et l'application.
Fenêtres d'opportunité politique	Occasions propices à un changement de politique, créées par des événements politiques, des crises, des processus institutionnels ou une évolution de l'attention du public.
Coalitions de plaidoyer	Groupes qui coordonnent leurs actions autour d'objectifs politiques communs.

Terme	Définition
Intermédiaires du savoir	Intermédiaires (groupes de réflexion, universités, groupes spécialisés dans une thématique) qui font le lien entre la recherche et les politiques.
Sciences participatives	Pratique dans laquelle les membres des communautés participent à la collecte, au suivi et à l'analyse des données à l'aide d'outils numériques.

2. Cartographie de l'écosystème : utilisation des données dans les institutions publiques

Cette section dresse un panorama de l'influence sur les politiques fondée sur les données en Afrique. Elle s'appuie sur la recherche documentaire, la revue de la littérature et les entretiens avec des informateur·rice·s clés pour décrire les conditions structurelles, les principaux acteurs et les cadres politiques qui déterminent la manière dont les données et les éléments probants produits par les innovations sociales numériques s'intègrent aux processus d'élaboration des politiques.

Toute ISN souhaitant participer au dialogue politique doit comprendre cet écosystème. Savoir qui sont les acteurs, comment ils prennent leurs décisions et où se situent les points d'entrée permet de déterminer si les données probantes parviendront jusqu'aux décideur·euse·s.

2.1 Le paysage du passage des données aux politiques en Afrique

Le continent africain connaît une transformation numérique rapide, mais les infrastructures permettant de traduire les données en politiques restent inégales et fragmentées. Le Cadre de politique des données de l'Union africaine (UA), adopté en 2022, identifie cinq défis interdépendants :

- Fragmentation des sources de données entre les pays et les institutions
- Faiblesse des cadres réglementaires régissant la collecte, le partage et la protection des données
- Creusement de la fracture numérique entre les pays et au sein de ceux-ci
- Coopération limitée en matière de gouvernance des données entre les pays et les secteurs
- Insuffisance des investissements dans les infrastructures de données et dans les capacités techniques nécessaires à leur maintenance

Ces conditions déterminent le contexte dans lequel s'inscrit le processus de passage des données aux politiques. La recherche met toutefois en évidence un constat essentiel : même lorsque les données existent et sont accessibles, elles n'influencent pas automatiquement les politiques.

Le même constat s'est dégagé dans chacun des pays étudiés. Les réalités contextuelles, les dynamiques politiques, les coûts et les acteurs concernés façonnent les décisions politiques, et non la seule disponibilité des données probantes.

La recherche documentaire a examiné cette dynamique en profondeur dans six pays. Les résultats offrent un tableau nuancé de la manière dont les données probantes interagissent, dans la pratique, avec les processus d'élaboration des politiques.

Pays/région	Principaux constats concernant l'utilisation des données probantes dans l'élaboration des politiques
Afrique du Sud	Les données issues de la recherche ne constituent pas le principal facteur déterminant les décisions politiques. La faisabilité de la mise en œuvre d'une politique, son coût et le soutien des principaux responsables pèsent davantage dans la balance. Les chercheur·euse·s qui ont présenté des données probantes aux responsables politiques sans avoir préalablement établi de relations avec eux ont constaté l'inefficacité de cette approche. Les responsables politiques à l'échelle infranationale jugeaient les données probantes utiles pour comprendre les décisions prises au niveau national, mais n'entretenaient aucune relation personnelle avec les chercheur·euse·s.
Cameroun	Il n'existe pas de liens institutionnels entre les établissements universitaires et le gouvernement, de sorte que les responsables politiques ne savent pas toujours comment collaborer avec les chercheur·euse·s ni accéder aux données probantes. Les informations sanitaires courantes et les bonnes pratiques des districts les plus performants constituent les principales sources de données probantes, plutôt que les travaux de recherche synthétisés. Les organismes de financement et les ONG jouent un rôle clé dans l'élaboration des politiques aux niveaux national et infranational.
Ouganda	Les responsables politiques et les chercheur·euse·s ont identifié les partenariats de recherche, les capacités institutionnelles en matière de transfert des connaissances et les caractéristiques propres à la recherche comme les principaux facteurs favorables. La négociation des politiques reste toutefois limitée aux acteurs disposant de connaissances techniques et de ressources financières. Les processus d'élaboration des politiques agricoles et sanitaires n'associent pas suffisamment les acteurs non étatiques et locaux.

Burkina Faso	Les informations scientifiques n'éclairent que partiellement les politiques nationales d'adaptation. Les budgets ministériels n'accordent pas la priorité à la production de données scientifiques. Il n'existe aucun protocole de collaboration entre les organismes de recherche, les universités et les ministères, ces derniers ne faisant appel aux scientifiques qu'en tant que consultant·e·s ponctuel·le·s. Le pays dépend fortement de partenaires techniques et financiers internationaux pour produire des données probantes.
Tanzanie	La définition des priorités s'inscrit dans un réseau complexe de facteurs qui interagissent jusqu'à ce qu'une fenêtre d'opportunité politique s'ouvre. Trois facteurs exercent une influence déterminante dans ce processus : les incitations financières, l'expertise technique et une position influente. Les bailleurs de fonds réunissent souvent deux de ces facteurs, voire les trois, ce qui crée naturellement un déséquilibre des rapports de force. Les données probantes renforcent les propositions de politiques, mais ne suffisent pas, à elles seules, à les inscrire à l'ordre du jour. Une personne doit porter et défendre la proposition.
Malawi	Parmi les principaux obstacles figurent le manque de communication et de collaboration entre les chercheur·euse·s et les responsables politiques, l'indisponibilité des travaux de recherche dans des formats exploitables et les capacités limitées d'évaluation des données probantes. Les responsables politiques s'appuient sur les bonnes pratiques et les avis d'expert·e·s. Renforcer la demande de données probantes de la part des responsables politiques constitue une condition nécessaire pour en améliorer l'offre.

Malgré ces obstacles, la recherche a également identifié des facteurs favorables qui ouvrent des possibilités d'influencer les politiques grâce aux données. Ceux-ci varient d'un pays à l'autre, mais présentent plusieurs points communs : des cadres juridiques imposant la participation du public, des initiatives de données ouvertes qui rendent les informations gouvernementales accessibles et une reconnaissance croissante, chez certains acteurs gouvernementaux, du fait que les approches fondées sur des données probantes permettent d'obtenir de meilleurs résultats.

2.2 Principaux acteurs et institutions

L'écosystème s'étend sur plusieurs niveaux, depuis les organisations communautaires qui collectent des données au niveau local jusqu'aux organismes régionaux qui coordonnent les politiques au-delà des frontières. Toute ISN souhaitant se positionner au sein de cet écosystème doit savoir qui sont ces acteurs, quels rôles ils jouent et comment ils interagissent.

Acteurs gouvernementaux

Au niveau national, les principales institutions gouvernementales comprennent les instituts nationaux de statistique, qui constituent les sources officielles de données démographiques, économiques et sociales ; les autorités chargées de la protection des données, qui réglementent la manière dont les données sont collectées, stockées et partagées ; ainsi que les ministères sectoriels responsables de la santé, de l'agriculture, de l'environnement et des technologies.

Au Kenya, par exemple, le Bureau national des statistiques reste une source essentielle d'informations gouvernementales, tandis que le Bureau du Commissaire à la protection des données joue un rôle actif dans le renforcement de la maîtrise des données et des capacités en matière de gouvernance des données.

Au Zimbabwe, les conseils municipaux et le Comité du Conseil chargé de la santé et du logement sont des interlocuteurs directs pour les activités de plaidoyer des ISN en matière de prestation de services. Les structures infranationales sont tout aussi importantes. Les assemblées de comté au Kenya (47 au total), les conseils des collectivités locales au Zimbabwe et les organismes au niveau des États au Nigeria participent tous à des processus d'élaboration des politiques sur lesquels les données peuvent exercer une influence.

Les personnes interrogées ont souligné que la mobilisation des fonctionnaires de carrière qui restent durablement en poste à ces niveaux, et qui conservent la mémoire institutionnelle au fil des transitions politiques, est souvent plus efficace que le fait de cibler de hauts responsables susceptibles de changer à chaque cycle électoral.

Organismes régionaux et continentaux

Les organismes régionaux jouent un rôle croissant dans la gouvernance des données et la coordination transfrontalière des politiques. L'Union africaine, par l'intermédiaire du Cadre de politique des données de l'UA (2022), définit la vision continentale en matière de gouvernance des données. Les communautés économiques régionales traduisent cette vision en actions à l'échelle sous-régionale.

Organisations internationales

Les organisations internationales apportent des financements, une assistance technique et leur capacité à réunir les différents acteurs. L'Union européenne, le PNUD, l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'OMS et l'UNICEF interviennent dans plusieurs pays. Le Partenariat mondial pour les données du développement durable (GPSDD) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) ont joué un rôle direct dans le développement d'infrastructures de données, comme l'illustre la plateforme nationale de données géospatiales sur la COVID-19 au Nigeria.

Ces organisations peuvent ouvrir des portes auxquelles les ISN ne peuvent accéder seules, mais la recherche met également en garde contre le fait que les priorités dictées par les bailleurs de fonds peuvent influencer sur les données probantes auxquelles la priorité est accordée. En Tanzanie, les bailleurs de fonds qui recourent à des mécanismes de financement commun sont moins susceptibles d'exploiter leur position de pouvoir, tandis que ceux qui conservent un plus grand contrôle sur l'aide sont davantage susceptibles d'imposer leurs propres priorités.

Société civile, milieu universitaire et ISN

Les organisations de la société civile constituent une composante essentielle de l'écosystème, en tant que productrices de données, actrices du plaidoyer et intermédiaires du savoir. Au Kenya, la Data Governance Society of Kenya, KICTANet et les partenariats auxquels participe Amnesty International contribuent à la constitution de coalitions autour des droits numériques et de la gouvernance des données. Au Nigeria, des coalitions d'ONG regroupant entre 700 et 800 membres renforcent l'influence des organisations qui les composent.

Les établissements universitaires jouent un double rôle de producteurs de connaissances et d'intermédiaires du savoir. Au Kenya, l'Université Strathmore propose des programmes de certification en matière de protection des données et crée des passerelles entre les communautés de recherche et les responsables politiques. En Afrique du Sud, le projet Policy BUDDIES a montré que l'établissement de liens structurés et individuels entre des chercheur·euse·s universitaires et des responsables politiques à l'échelle infranationale peut renforcer la confiance et favoriser l'utilisation des données probantes. La littérature indique que les universités sont particulièrement précieuses en tant que passerelles intégrées vers des travaux de recherche crédibles, notamment lorsqu'un sujet nécessite des connaissances spécialisées.

Les ISN elles-mêmes interviennent dans l'ensemble de cet écosystème en tant qu'intermédiaires. Elles collectent des données au niveau communautaire, les transforment en données probantes et en messages de plaidoyer, développent des plateformes que les pouvoirs publics peuvent adopter et nouent des partenariats reliant les connaissances issues du terrain aux processus politiques nationaux et internationaux. Leur position leur confère un point de vue privilégié, mais les oblige également à gérer des relations à plusieurs niveaux de l'écosystème.

Secteur privé

Les personnes interrogées ont moins évoqué le secteur privé, bien que celui-ci joue un rôle important dans certains contextes. Pendant la pandémie de COVID-19, des entreprises technologiques, notamment ESRI, GRID3 et FRAYM, ont collaboré avec le gouvernement nigérian et des organisations internationales pour mettre en place la plateforme nationale de données géospatiales sur le coronavirus. Dans le cadre du projet Limpopo Digital Twin, Microsoft Research a participé à la co-conception de l'assistant virtuel fondé sur l'IA, tandis qu'Amazon Web Services a fourni l'infrastructure. Ces exemples montrent que les partenariats avec le secteur privé peuvent permettre de déployer rapidement des infrastructures de données lorsque les capacités techniques des pouvoirs publics sont limitées, même s'ils soulèvent des questions concernant la propriété des données et la durabilité que les ISN doivent prendre en considération.

3. Résultats de la recherche

Les sections 3.1 à 3.5 suivent le déroulement d'un processus d'engagement type. La section 3.1 examine la manière dont les ISN interviennent, à savoir les modes qu'elles utilisent pour mobiliser les responsables politiques. La section 3.2 présente les facteurs qui leur permettent de gagner en influence une fois le dialogue engagé. La section 3.3 examine les obstacles qui les empêchent d'accéder d'emblée aux espaces de décision. La section 3.4 prend du recul pour s'interroger sur les données probantes que le système est structuré pour prendre en compte, en examinant l'économie politique qui sous-tend à la fois les facteurs favorables et les obstacles. La section 3.5 identifie les moments précis et les points d'entrée où l'influence peut s'exercer. Les sections 3.6 à 3.9 passent ensuite de l'analyse à la pratique et abordent la manière de transformer les données en éléments probants, la collecte de données centrée sur les communautés, la constitution de coalitions et les indicateurs de réussite.

3.1 Comment les ISN utilisent les données pour mobiliser les responsables politiques

La recherche a identifié quatre principaux modes d'engagement, que les ISN combinent souvent dans la pratique.

Mode	Description et exemples
Plaidoyer	Utiliser les données pour promouvoir des politiques, mobiliser les communautés et demander des comptes aux pouvoirs publics. Au Zimbabwe, les données relatives aux frais facturés par les cliniques de cancérologie et aux ruptures de stock de médicaments ont contribué à mettre fin aux frais à la charge des usager·ère·s.
Fourniture de données probantes	Collecter des données aux fins d'évaluations de référence, de suivi en temps réel et de redevabilité. Les organisations mobilisent les autorités en leur présentant des analyses fondées sur les données concernant les lacunes dans la prestation de services.
Assistance technique	Aider les pouvoirs publics à mettre en place des plateformes de données, des structures de gouvernance et une planification stratégique. Au Bénin, une plateforme de technologie civique développée grâce à un financement de l'UA fournit aux collectivités locales une infrastructure de données.
Partenariat direct	Concevoir conjointement des interventions en matière de politiques dans le cadre de partenariats formels. Au Nigeria, le fait d'associer le gouvernement dès le début d'un projet a permis aux responsables publics de faciliter l'accès au ministère de la Santé.

3.2 Facteurs favorisant l'influence sur les politiques

Dans les entretiens comme dans la littérature, quatre conditions favorables ont été mentionnées à plusieurs reprises lorsque les ISN ont décrit des situations dans lesquelles leurs données avaient effectivement contribué à faire évoluer les politiques. Aucune de ces conditions ne suffit à elle seule. Elles ont tendance à se renforcer mutuellement, et l'influence est la plus susceptible de s'exercer lorsque plusieurs d'entre elles sont réunies simultanément.

3.2.1 Un environnement politique favorable

Les initiatives qui réussissent s'inscrivent dans des cadres juridiques favorisant la participation citoyenne et la gouvernance des données. Les législations nationales sur les données, telles que la loi kényane sur la protection des données (Kenya Data Protection Act) de 2019, offrent un cadre prévisible et des garanties tout au long du cycle de vie des données. Les dispositions constitutionnelles imposant la participation du public, comme celles du chapitre 14 de la Constitution du Zimbabwe consacré à la décentralisation, créent des points d'entrée formels pour la société civile.

L'attitude favorable des responsables politiques à l'égard des politiques fondées sur des données probantes, comme cela a été observé au Nigeria, renforce encore ces possibilités. La littérature universitaire le confirme : des études menées au Cabo Verde, au Tchad et au Mali ont montré que les dialogues politiques étaient plus efficaces lorsqu'ils reposaient sur des approches participatives inclusives et ascendantes, assorties de mandats juridiques clairs en matière de consultation.

Les capacités institutionnelles en matière de transfert des connaissances sont tout aussi importantes que le cadre juridique lui-même. Lorsque des mécanismes formels d'interaction entre chercheur·euse·s et responsables politiques existent déjà, l'appropriation et l'utilisation des données probantes augmentent considérablement.

3.2.2 Accès à des données crédibles et de qualité

L'accès à des données fiables favorise l'utilisation des données probantes. Les organisations s'appuient sur des systèmes statistiques nationaux tels que le Bureau national des statistiques du Kenya, sur des plateformes de données ouvertes ainsi que sur des données communautaires collectées selon des méthodes rigoureuses. La production participative de données accroît à la fois la pertinence et la crédibilité des éléments probants. Dans le cadre de la campagne « 1.8 Billion » au Nigeria, une collecte de données menée par des jeunes a permis de recueillir des éléments probants sur les besoins des jeunes en matière de santé et de les présenter directement dans des forums gouvernementaux.

Les ISN mettent l'accent sur des méthodologies transparentes, notamment des enquêtes standardisées et des protocoles de recherche publiés qui permettent de vérifier et de reproduire les jeux de données. La formation à la maîtrise des données destinée aux organisations locales est tout aussi importante : elle réduit le risque d'altération des données et renforce la capacité de la société civile à gérer les informations conformément aux législations en constante évolution sur la protection des données et l'IA. La littérature universitaire met en évidence une autre dimension : le poids politique des données probantes produites au niveau national. Une étude menée en Tanzanie a montré que les données probantes produites localement contribuaient à rééquilibrer les rapports de force dans les négociations politiques et renforçaient la position des gouvernements face aux priorités dictées par les bailleurs de fonds. La qualité des données ne relève donc pas uniquement d'une question technique. Elle constitue également un enjeu de souveraineté, car l'identité de celles et ceux qui produisent les données probantes influe sur les intérêts qu'elles servent.

3.2.3 Établissement de relations avec les responsables politiques

Un engagement continu permet d'instaurer la confiance et de renforcer la collaboration. Parmi les stratégies utilisées figurent le maintien d'un dialogue régulier avec les ministères, la cosignature par les pouvoirs publics de courriers relatifs aux projets et la participation des responsables publics dès le lancement des projets. La littérature universitaire confirme largement l'importance de ces stratégies et va même plus loin.

Une revue systématique a révélé que les relations entretenues dans la durée constituaient le facteur favorisant l'utilisation des données probantes le plus fréquemment cité. En Ouganda, les partenariats de recherche associant les parties prenantes tout au long du processus ont été considérés comme le principal facteur favorable dans l'ensemble des études examinées. Le projet pilote Policy BUDDIES en Afrique du Sud a montré qu'un dialogue individuel structuré entre chercheur·euse·s et responsables politiques renforçait la confiance et l'utilisation des données probantes, même si les deux parties ont souligné que cela exigeait beaucoup de temps et d'engagement. Le moment choisi est également déterminant : les recommandations qui sont économiquement réalisables, adaptées au contexte et alignées sur les calendriers décisionnels sont bien plus susceptibles d'être prises en compte que des données probantes rigoureuses présentées trop tard.

3.2.4 Constitution de coalitions

Les réseaux multipartites permettent d'éviter le travail en vase clos et de renforcer l'influence. La participation à de vastes coalitions, telles que des réseaux d'ONG regroupant entre 700 et 800 membres, permet aux organisations de promouvoir la gouvernance des données à grande échelle. L'exercice de fonctions de direction au sein d'institutions et les partenariats avec des organismes tels que le Bureau du Commissaire à la protection des données, Amnesty International et l'Université Strathmore ouvrent des possibilités de renforcement des capacités dans l'ensemble du secteur.

3.3 Obstacles à l'accès : pourquoi les ISN peinent-elles à atteindre les espaces décisionnels ?

Avant que les données probantes puissent être prises en compte ou qu'une influence puisse être exercée, les ISN doivent d'abord accéder aux espaces où les politiques sont élaborées, et c'est souvent à ce stade que le processus se heurte à des difficultés. Les obstacles présentés dans le tableau ci-dessous sont issus des entretiens avec des informateur·rice·s clés et de la recherche documentaire. Ils se regroupent autour de cinq thèmes récurrents : les conditions politiques dans lesquelles les organisations travaillent, la volonté des institutions et des communautés de s'engager dans le changement, la capacité des deux parties à comprendre et à utiliser les données, la disponibilité même de données exploitables et les ressources nécessaires pour maintenir l'engagement dans la durée.

Obstacle	Principaux constats
Réduction de l'espace civique	Exigences coûteuses en matière d'autorisation (plus de 1 000 USD par étude). Réticence des pouvoirs publics à se soumettre à un examen critique. Crainte de représailles et de surveillance. Les organisations travaillant sur les questions LGBTQ+ font état d'arrestations et d'attaques en ligne.
Résistance institutionnelle	Réticence des pouvoirs publics et des administrations à l'égard de la transparence et du contrôle extérieur. Résistance au partage du pouvoir sur les données et la prise de décision avec les acteurs de la société civile.
Résistance au niveau communautaire	Scepticisme à l'égard des changements de politiques. Méfiance lorsque les collectes de données antérieures n'ont apporté aucun bénéfice visible à la communauté. Lassitude à l'égard de la recherche en raison d'interactions répétées à caractère extractif.
Maîtrise limitée des données	Faible connaissance des droits relatifs aux données parmi les organisations, les responsables politiques et les citoyen·ne·s. Difficulté à transformer les données en éléments probants convaincants pour les politiques. Au Malawi et au Burkina Faso, faibles capacités institutionnelles d'évaluation de la recherche.
Faible disponibilité des données	Pratiques de collecte incohérentes. Absence de référentiels centralisés. Données probantes souvent disponibles uniquement sous forme manuscrite. Accès restreint aux données sensibles.
Contraintes en matière de ressources	Capacités limitées à produire des données probantes et à entretenir des relations. Absence de personnel spécifiquement chargé des données. Les personnes interrogées ont décrit le réseautage comme une démarche de long terme nécessitant des investissements durables.
Décalage des calendriers	Les chercheur·euse·s travaillent souvent selon des calendriers universitaires ou des cycles de projet qui ne correspondent pas aux fenêtres de prise de décision des responsables politiques. Dans plusieurs pays, il n'existe aucun protocole formel de collaboration entre les organismes de recherche et les ministères.

3.3.1 Quand faut-il reconsidérer la stratégie ?

Chercher à influencer les politiques grâce aux données n'est pas toujours l'investissement le plus pertinent, et le tableau ci-dessus ne présente pas une liste exhaustive des obstacles possibles. Plusieurs conditions peuvent indiquer qu'il serait préférable pour les ISN de consacrer leurs efforts à d'autres voies.

Quelques facteurs à prendre en considération :

- La consultation est de pure forme. Lorsque la participation des ISN ou de la société civile constitue une simple étape procédurale plutôt qu'un véritable canal de contribution, produire davantage de données probantes modifie rarement les résultats.
- La décision a déjà été prise. Dans certains contextes, les gouvernements commandent, citent ou diffusent de manière sélective des données afin de légitimer des positions arrêtées pour d'autres raisons. Dans ces situations, s'engager selon les modalités définies par le gouvernement risque de conférer une légitimité à un résultat déterminé à l'avance.
- Il n'existe ni relais au sein des pouvoirs publics ni fenêtre d'opportunité politique. En l'absence à la fois d'un allié institutionnel au sein du gouvernement et d'une ouverture prévisible (cycle budgétaire, élection, examen institutionnel, réponse à une crise), il est généralement plus judicieux d'investir dans l'établissement de relations et la préparation du terrain en vue de constituer des coalitions jusqu'à ce que les conditions évoluent, plutôt que de produire des données probantes dans l'espoir qu'elles soient immédiatement prises en compte.

Savoir interpréter ces signaux fait en soi partie intégrante d'un engagement stratégique. Choisir de ne pas chercher à exercer une influence directe sur les politiques à un moment donné ne signifie pas que les données ont échoué à produire un effet. Cela revient à reconnaître que l'influence s'exerce par de multiples canaux et que la communication publique, les actions en justice, l'apprentissage entre pairs et le plaidoyer régional peuvent être plus efficaces qu'un dialogue direct avec les responsables politiques lorsque les voies formelles sont fermées.

3.4 L'économie politique des données probantes : quelles données sont utilisées et pourquoi ?

Les sections 3.2 et 3.3 présentent les conditions dans lesquelles les données probantes produites par les ISN parviennent ou non aux responsables politiques. Cette section aborde une question plus profonde qui sous-tend ces deux dimensions : il ne s'agit plus de savoir si les données probantes sont entendues, mais de déterminer quelles sont celles que le système est, dès le départ, structuré pour prendre en compte.

Les fenêtres d'opportunité politique déterminent les moments où les données probantes comptent. Dans la plupart des contextes, la définition des priorités n'est pas un processus continu. Les données probantes s'accumulent en arrière-plan et ne sont mobilisées que lorsqu'une fenêtre d'opportunité politique s'ouvre, généralement à l'occasion d'un cycle budgétaire, d'une élection, d'un examen institutionnel ou d'une réponse à une crise. Les ISN qui produisent des données probantes de grande qualité en dehors de ces fenêtres constatent souvent qu'elles sont ignorées, tandis que des données moins rigoureuses produites au cours d'une telle fenêtre peuvent faire évoluer les politiques. Cela tient moins à une faille dans le raisonnement des responsables politiques qu'au fonctionnement même de l'attention politique.

Les priorités des bailleurs de fonds exercent une influence considérable. Plusieurs études, et notamment des travaux de recherche menés en Tanzanie, ont constaté que, sur un large éventail de questions, ce sont les bailleurs de fonds, plutôt que les gouvernements nationaux, qui exercent une influence sur la définition des priorités. Les données probantes qui correspondent aux priorités des bailleurs de fonds sont beaucoup plus susceptibles d'être prises en compte que celles qui s'en écartent, quelle que soit leur qualité respective. Cette structure d'incitations désavantage systématiquement les données probantes produites au niveau national sur des problématiques définies localement, même lorsqu'elles sont plus précises et plus pertinentes.

La négociation est réservée aux acteurs disposant d'un capital technique et financier. En Ouganda, la littérature a montré que la négociation des politiques est, dans les faits, limitée aux acteurs qui disposent à la fois de connaissances techniques et de ressources financières. Les communautés et les petites organisations de la société civile peuvent être consultées, mais l'espace dans lequel les différentes positions sont effectivement conciliées est bien plus restreint que ne le laisse penser le processus de consultation. Pour les ISN, cela signifie qu'être présentes au stade de la consultation est nécessaire, mais ne suffit pas. Pour exercer une véritable influence, il faut souvent transformer les données probantes issues des communautés sous une forme qui puisse peser dans cet espace de négociation plus restreint.

Ensemble, ces dynamiques ont une implication concrète pour la stratégie des ISN. Produire de meilleures données probantes est nécessaire, mais ne suffit pas à lui seul. Il est au moins aussi important de renforcer les mécanismes qui permettent aux données probantes produites localement d'intégrer le système que d'investir dans le travail sur les données lui-même : en soutenant les coalitions capables de les défendre dans les espaces de négociation, en établissant des relations avec des relais au sein des pouvoirs publics capables de les porter lorsqu'une fenêtre d'opportunité politique s'ouvre, et en investissant dans des plateformes régionales et continentales susceptibles de contrebalancer les priorités des bailleurs de fonds. La suite de ce guide vise à traduire cette approche en mesures concrètes.

3.5 Où l'influence s'exerce réellement : points d'entrée dans les processus décisionnels

Les points d'entrée s'inscrivent dans un continuum. Les premières étapes consistent simplement à accéder à un espace décisionnel, puis à être reconnu en tant que partie prenante légitime. L'influence s'approfondit ensuite à mesure que l'on obtient une place à la table des négociations, que l'on est régulièrement consulté sur les projets de textes et les propositions et, enfin, que l'on contribue à façonner le contenu d'une politique ou les modalités de sa mise en œuvre. Chaque étape nécessite d'établir et d'entretenir des relations dans la durée. Il convient donc d'aborder les points d'entrée ci-dessous dans cette perspective : ce sont des ouvertures à exploiter de manière répétée au fil du temps, et non des occasions ponctuelles permettant, à elles seules, d'exercer une influence.

Points d'entrée efficaces pour influencer les politiques

Point d'entrée	Comment l'exploiter
Engagement continu	Établir des relations durables avec les fonctionnaires de carrière qui conservent la mémoire institutionnelle. La continuité est essentielle pour instaurer la confiance.
Fenêtres d'opportunité politique	Cibler les périodes de planification budgétaire, les élections, les fusions institutionnelles et les réponses aux catastrophes. Les pouvoirs publics sont davantage disposés à recevoir des contributions à ces moments-là.
Crédibilité et réputation	Investir dans une présence en ligne, des conseils consultatifs composés d'expert·e·s universitaires et des productions de qualité qui témoignent de la crédibilité de l'organisation.
Mobilisation précoce des parties prenantes	Associer les pouvoirs publics et les communautés dès le lancement du projet, afin que le dialogue au niveau national s'inscrive dans la continuité d'une relation existante plutôt que de constituer une première prise de contact.
Outils de technologie civique	Mettre à la disposition des pouvoirs publics des plateformes utiles pour la collecte de données et la participation citoyenne. La technologie devient ainsi un moyen d'établir des relations.
Alignement sur les politiques	Présenter les données en tenant compte des priorités et des contraintes des pouvoirs publics. Comprendre les motivations des responsables politiques et leurs calendriers décisionnels.

3.6 Transformer les données en éléments probants pour influencer les politiques

Les ISN jouent un rôle d'intermédiaire en transformant les données produites par les communautés en récits, en arguments fondés sur des données probantes et en messages de plaidoyer destinés aux responsables politiques. Leur principale contribution consiste à synthétiser les données locales, à les ancrer dans les expériences vécues et à les communiquer dans des formats accessibles.

Bien communiquer les données probantes implique d'aller au-delà des données brutes. Les ISN font état d'efforts continus visant à mettre en place des plateformes locales, régionales et nationales qui agrègent les données communautaires afin qu'elles puissent être utilisées dans l'élaboration des politiques. Il est essentiel de traduire les données dans des formats auxquels les responsables politiques sont réceptifs : les données géographiques, les pourcentages, les projections financières et les indicateurs de cybersécurité sont ceux qui trouvent le plus d'écho. Les cartes et les tableaux de bord permettent de susciter davantage d'intérêt. L'adaptation des ressources numériques et des ressources relatives aux données aux langues et aux contextes locaux est également importante pour le plaidoyer à long terme.

Le recours aux récits constitue une stratégie efficace. Les ISN associent des jeux de données à des témoignages personnels de membres des communautés, partant du principe que les responsables politiques sont particulièrement sensibles aux expériences vécues. Comme l'a expliqué un·e professionnel·le au Malawi, les données probantes les plus efficaces permettent aux personnes concernées de raconter elles-mêmes leur histoire. Les stratégies de sensibilisation comprennent le plaidoyer sur les réseaux sociaux mené par des jeunes, la cartographie et le ciblage des responsables politiques en ligne, ainsi que la synthèse des données communautaires destinées aux portails gouvernementaux.

3.7 Collecte de données centrée sur les communautés et influence sur les politiques

L'atelier de clôture a fait ressortir plusieurs préoccupations pratiques exprimées par les bénéficiaires de la DGA :

- comment gérer la lassitude liée à la collecte de données ;
- comment instaurer la confiance dans des contextes sensibles ;
- comment mener des processus de co-conception ;
- comment associer la société civile aux différentes étapes.

3.7.1 Définir des objectifs et des rôles communs

Les projets centrés sur les communautés doivent reposer sur des définitions communes et des objectifs partagés. Cela implique de définir qui constitue la communauté, d'examiner son historique en matière de collecte de données, d'identifier ses représentant·e·s, de tenir compte des rapports de pouvoir et de préciser les étapes auxquelles les communautés participent. Les organisations de la société civile peuvent apporter un soutien technique, valider les résultats, fournir des conseils en matière de gouvernance et soutenir les activités de plaidoyer.

3.7.2 Élargir la participation et instaurer la confiance

Les communautés sont davantage susceptibles de participer lorsqu'elles perçoivent clairement les avantages de leur participation et jouent un rôle dans la définition de la manière dont leurs données sont utilisées. Les initiatives visant à renforcer la maîtrise des données auprès des citoyen·ne·s scientifiques, des jeunes et des organisations locales élargissent l'éventail des acteurs capables de produire et de collecter des données. L'apprentissage entre pairs et les formations organisées au niveau communautaire contribuent à créer des écosystèmes numériques inclusifs. La transparence des données, notamment le fait de restituer les données aux communautés dans des formats accessibles, renforce la confiance mutuelle.

3.7.3 Transparence et possibilités de contribution

Des canaux de communication clairs sont essentiels. Au Kenya, l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA) a organisé des périodes de consultation de 30 jours concernant le projet de règlement de 2020 sur les forêts (Draft Regulation on Forests Rules 2020) et a permis l'expression de points de vue divergents dans le cadre de forums, sur des plateformes en ligne et lors de réunions. Au Mozambique, les ateliers VaMoz Digital ont eu recours à la cartographie des parties prenantes, aux arbres à problèmes et à des exercices de définition d'une vision. Des méthodologies structurées de co-conception, assorties de résultats documentés, favorisent l'action collective et l'appropriation commune des propositions de politiques.

3.7.4 La valeur de la participation communautaire

Dans le cadre du projet Limpopo Digital Twin, près de 1 000 citoyen·ne·s scientifiques ont recueilli des données sur la qualité de l'eau à l'aide de l'application MiniSASS. Les formations destinées aux jeunes dans le cadre de YOMA-UNICEF contribuent à former la prochaine génération de personnes participant à la production de données. Documenter les contributions, réaliser des évaluations d'impact et assurer un suivi des retours reçus permettent de rendre visible la valeur de la participation communautaire auprès des acteurs gouvernementaux qui pourraient, autrement, sous-estimer les données probantes produites par les citoyen·ne·s.

3.8 Établir des relations et constituer des coalitions pour exercer une influence durable

L'influence se construit progressivement grâce à des relations entretenues pendant plusieurs années et à des coalitions dont les membres partagent à la fois une même compréhension du problème et la responsabilité du travail à accomplir. Cette section examine trois composantes de cette infrastructure : les relations avec les responsables politiques à titre individuel, les coalitions, ainsi que les mécanismes de financement et de gouvernance qui permettent de pérenniser les unes comme les autres.

3.8.1 Relations avec les responsables politiques

Pour influencer efficacement les politiques, il est nécessaire d'établir des relations permettant de maintenir le partage des connaissances dans la durée. Les exercices de cartographie des rapports de pouvoir et des parties prenantes permettent d'identifier les alliés, les opposants et les acteurs susceptibles d'être convaincus. Le Cadre des coalitions de plaidoyer (Advocacy Coalition Framework) offre une grille d'analyse utile pour comprendre les systèmes de croyances des responsables politiques et adapter les stratégies d'engagement en conséquence. Les revues systématiques confirment que les relations entretenues dans la durée constituent le principal facteur favorisant l'utilisation des données probantes.

Des fonctions spécifiquement consacrées à la coordination permettent de rendre la collaboration plus résiliente. Les gouvernements font parfois appel à des intermédiaires du savoir, tels que des groupes de réflexion et des universités, pour créer des passerelles entre la recherche et les politiques. Les universités sont particulièrement précieuses en tant que passerelles intégrées vers des travaux de recherche crédibles. Les relais au sein des pouvoirs publics, c'est-à-dire des acteurs disposant de réseaux solides et bien placés pour maintenir les sujets prioritaires à l'ordre du jour, jouent un rôle complémentaire en permettant de saisir les fenêtres d'opportunité politique.

3.8.2 Coalitions et partenariats multipartites

Exercer une influence durable sur les politiques nécessite souvent de constituer des coalitions, c'est-à-dire des groupes d'acteurs qui partagent une même analyse d'un problème et coordonnent leurs actions. Pour constituer efficacement une coalition, il convient de déterminer soigneusement qui en fait partie, quelles ressources chaque membre apporte et comment les différents acteurs travaillent ensemble. L'identification des besoins communs en matière de données probantes et l'examen de la manière dont le partage des données peut combler les lacunes constituent le fondement de l'action collective. Les coalitions doivent également surmonter les obstacles au partage des données, notamment les contraintes juridiques, les limites techniques et les résistances institutionnelles. Une stratégie en matière de données articulée autour des fenêtres d'opportunité politique permet aux coalitions de présenter leurs données probantes au moment où elles sont susceptibles d'avoir le plus d'impact.

3.8.3 Pérenniser les relations au-delà des cycles de financement

Le décalage entre le temps long nécessaire au changement des politiques et les cycles de financement à court terme constitue un défi persistant. Parmi les mécanismes pratiques permettant de pérenniser les coalitions figurent les structures de gouvernance, les protocoles d'accord, les protocoles communs de partage des données et les rencontres régulières. Une coordination formalisée, assortie de processus décisionnels clairs, permet d'éviter l'essoufflement progressif qui touche les coalitions constituées pour une durée limitée. La diversification des sources de financement, notamment grâce aux subventions publiques, aux partenariats avec des entreprises et aux contributions individuelles, constitue un facteur déterminant de pérennité. Il est essentiel de disposer d'une direction capable de gérer la transition vers un fonctionnement autonome et durable.

3.9 Indicateurs de réussite

Au cours des entretiens, les ISN ont décrit la réussite en des termes allant d'un changement formel de politique à une simple conversation avec un·e responsable politique. Les indicateurs ci-dessous rendent compte de cet éventail, depuis les résultats les plus concrets jusqu'aux avancées les plus relationnelles.

Indicateur	Exemple
Changements concrets de politiques	Au Nigeria, un plaidoyer soutenu contre les mutilations génitales féminines a contribué à l'adoption de la loi interdisant les violences à l'égard des personnes (Violence Against Persons Prohibition Act). Au Zimbabwe, le conseil a supprimé les frais à la charge des usager·ère·s pour les soins de santé maternelle.
Retours des responsables politiques	En Côte d'Ivoire, un·e décideur·euse a déclaré à un·e professionnel·le d'une ISN : « Depuis que je vous connais, je vois le monde différemment. »
Invitations à participer à la co-création de politiques	Au Zimbabwe, le gouvernement invite officiellement l'organisation à contribuer aux plans stratégiques et aux réunions d'examen budgétaire.
Soutien des communautés	Plus de 1 000 responsables religieux et chefs traditionnels au Nigeria ont soutenu l'initiative de plaidoyer contre les mutilations génitales féminines.

4. Recommandations propres à chaque secteur

Les recommandations ci-dessous s'appuient sur les constats transversaux présentés dans la section 3 et sont adaptées à quatre secteurs clés dans lesquels interviennent les ISN fondées sur les données en Afrique.

4.1 Santé numérique

Le secteur de la santé bénéficie de systèmes d'information bien établis, tels que le logiciel d'information sanitaire au niveau des districts (District Health Information Software 2 – DHIS2), ainsi que d'une tradition relativement solide en matière de traduction des données probantes en politiques. Toutefois, la recherche montre clairement que les données probantes ne déterminent pas à elles seules les politiques de santé. En Afrique du Sud et au Cameroun, la faisabilité et l'adhésion des principaux responsables se sont révélées plus déterminantes. Au Malawi, les responsables politiques ont indiqué que les travaux de recherche n'étaient souvent pas disponibles dans des formats exploitables. La principale lacune concerne donc le transfert des connaissances : il s'agit de transmettre les bonnes données probantes aux bonnes personnes, dans le bon format et au bon moment.

Orientations

- Investir dans le transfert des connaissances. Produire des synthèses concises et exploitables, assorties de recommandations économiquement réalisables. Les responsables politiques ne disposent parfois que de quelques jours pour prendre une décision ; les données probantes doivent donc être prêtes au moment où ils en ont besoin.
- S'aligner sur les systèmes d'information sanitaire existants. Adapter les résultats issus des données aux exigences et aux indicateurs utilisés par les pouvoirs publics pour l'établissement de rapports. Cela crée des points d'entrée naturels et montre comment les données des ISN permettent de combler les lacunes plutôt que de faire double emploi avec les systèmes existants.
- Établir des relations structurées avec les responsables de la santé. Le modèle Policy BUDDIES en Afrique du Sud a montré qu'un dialogue individuel structuré renforce la confiance et favorise l'utilisation des données probantes. Identifier des interlocuteur·rice·s précis au sein des ministères de la Santé et aller au-delà des consultations ponctuelles.
- Mobiliser les professionnel·le·s de santé de première ligne en tant que relais. Les professionnel·le·s de santé qui utilisent quotidiennement des outils de données peuvent transmettre les résultats aux échelons supérieurs, créant ainsi une dynamique ascendante en faveur de décisions éclairées par des données probantes provenant de sources de confiance au sein même du système.

4.2 Agriculture

Les processus d'élaboration des politiques agricoles n'associent pas suffisamment les acteurs non étatiques et locaux. Les recherches menées en Ouganda montrent que la négociation des politiques est limitée aux acteurs disposant de connaissances techniques, de ressources financières et d'un pouvoir politique. Les groupes d'agriculteur-rice-s ne sont souvent associés au processus que pour valider des décisions déjà prises. Les données recueillies au niveau des exploitations, bien que riches en informations détaillées, sont généralement trop granulaires et trop localisées pour influencer les discussions nationales sans être agrégées et présentées de manière stratégique.

Orientations

- Renforcer la participation des groupes d'agriculteur-rice-s aux processus d'élaboration des politiques. Il ne suffit pas de les former à la collecte de données. Il convient également de renforcer leurs connaissances techniques des processus d'élaboration des politiques, leurs capacités financières à participer aux niveaux local et national, leur aptitude à négocier avec des acteurs partageant les mêmes objectifs et leur accès à d'autres canaux, tels que les plateformes numériques et les forums communautaires.
- Transformer les données recueillies au niveau des exploitations en éléments probants pertinents pour les politiques. Agréger les données locales pour produire des projections financières, des comparaisons de rendements, des indicateurs de sécurité alimentaire et des cartes géographiques en lien avec les priorités des pouvoirs publics. Les données brutes relatives à des exploitations individuelles sont rarement convaincantes ; les données synthétisées et alignées sur les objectifs nationaux le sont davantage.
- Cibler les cycles de planification agricole. Cartographier les fenêtres budgétaires, les processus de révision des politiques et les cycles de coordination des bailleurs de fonds. Présenter les données probantes lorsque les pouvoirs publics sollicitent activement des contributions concernant les priorités de dépenses.
- Constituer des coalitions avec les organisations d'agriculteur-rice-s et les universités. Les partenariats de recherche participative permettent de produire des données probantes crédibles dont les différents acteurs partagent la responsabilité et l'appropriation. Une coalition qui présente une position commune a davantage de poids qu'une organisation agissant seule. Les données probantes produites au niveau national peuvent également contribuer à rééquilibrer les rapports de force dans les secteurs où les priorités des bailleurs de fonds prédominent.

4.3 Changement climatique

Les initiatives consacrées au climat offrent certains des meilleurs exemples de la manière dont les sciences participatives peuvent éclairer les processus d'élaboration des politiques.

Le projet Limpopo Digital Twin a intégré des données satellitaires, des données issues de capteurs au sol et des données recueillies par des citoyen·ne·s scientifiques dans un outil qui a ensuite été transféré à un organisme de gouvernance régional. Le défi ne réside pas dans le manque de données, mais dans la nécessité de veiller à ce que les données produites par les communautés répondent aux normes de qualité, soient intégrées aux systèmes officiels et parviennent aux décideur·euse·s. Au Burkina Faso, les informations scientifiques n'ont éclairé que marginalement les politiques nationales d'adaptation, en raison de capacités limitées et de la faiblesse des liens institutionnels.

Orientations

- Faire des sciences participatives une voie formelle de production de données. Établir des protocoles d'assurance qualité, des programmes de formation et des méthodes de collecte standardisées afin que les systèmes officiels puissent intégrer les données communautaires. Documenter les méthodologies de manière transparente afin de permettre la vérification et la reproduction des jeux de données.
- Associer les structures de gouvernance régionales dès le lancement du projet. Les enjeux climatiques dépassent les frontières. Collaborer dès le départ avec les commissions régionales et les organismes transfrontaliers. Le modèle du Limpopo, qui consiste à co-concevoir l'outil avec l'organisme de gouvernance puis à le lui transférer officiellement, peut aisément être adapté à d'autres contextes.
- Planifier la pérennité au moyen d'un transfert progressif. Concevoir les projets en prévoyant une démarche claire de transfert. Co-concevoir l'outil avec l'entité qui sera appelée à l'exploiter à terme, renforcer ses capacités pendant la mise en œuvre et formaliser le transfert au moyen d'accords institutionnels.
- Comblar le fossé entre science et politiques des deux côtés. Renforcer la capacité des producteurs de données à présenter les éléments probants dans des formats pertinents pour les politiques, ainsi que celle des responsables politiques à comprendre et à évaluer les données climatiques. Plaider en faveur d'investissements nationaux dans la production de données probantes afin de réduire la dépendance à l'égard des partenaires internationaux.

4.4 Inclusion numérique

Les projets d'inclusion numérique qui travaillent auprès de populations vulnérables sont confrontés aux défis les plus complexes en matière de gouvernance des données. Les questions de souveraineté, de confidentialité, de consentement et de flux transfrontaliers de données font partie de leurs réalités opérationnelles quotidiennes. Les populations auxquelles ils s'adressent peuvent avoir déjà été confrontées à la surveillance ou à une utilisation abusive de leurs données, ce qui rend indispensable l'établissement d'un climat de confiance. Parallèlement, ces ISN interviennent souvent dans des environnements où l'espace civique est restreint et où l'engagement lui-même peut exposer le personnel et les partenaires à des risques.

Orientations

- Élaborer des politiques de gouvernance des données avant le début de la collecte. Établir des protocoles clairs concernant le consentement, le stockage, le contrôle des accès et le partage, en concertation avec les communautés dont les données sont concernées. Les décisions de gouvernance prises a posteriori sont plus difficiles à faire respecter et moins crédibles.
- Instaurer la confiance par la transparence. Expliquer clairement comment les données sont utilisées, stockées et partagées. Donner aux communautés un véritable pouvoir de décision, ce qui suppose une participation réelle aux décisions de gouvernance, et non un simple consentement éclairé. Les technologies open source et les principes FAIR en matière de données contribuent à cette démarche.
- Se préparer au rétrécissement de l'espace civique. Élaborer des stratégies d'atténuation des risques avant qu'elles ne deviennent nécessaires : canaux de communication sécurisés, préparation juridique, plans visant à assurer la sécurité du personnel et vastes coalitions avec des organisations internationales susceptibles d'apporter visibilité et protection.
- Faciliter la collaboration transfrontalière en matière de données. Positionner l'ISN comme intermédiaire pour le partage responsable des données entre les organisations humanitaires, les organismes gouvernementaux et les instances régionales. Montrer comment le partage des données améliore la prestation de services au-delà des frontières permet de présenter aux gouvernements un argument concret auquel ils sont susceptibles d'être réceptifs.

4.5 Principes transversaux

Les quatre secteurs présentés ci-dessus évoluent dans des environnements politiques différents, mais les mêmes tendances se dégagent dans chacun d'entre eux. Les six principes ci-dessous synthétisent ce que la recherche, les entretiens et l'atelier de clôture ont identifié comme les facteurs qui distinguent les ISN capables de faire évoluer les politiques de celles qui produisent d'excellents rapports que personne ne lit. Il convient de les considérer comme un ensemble cohérent de pratiques qui se renforcent mutuellement, et non comme un éventail d'options parmi lesquelles choisir.

Principe	Action concrète
Établir des relations avant de présenter les données probantes	Investir dans un engagement continu avec les responsables politiques avant de présenter des données probantes. Établir des relations avec les fonctionnaires de carrière qui conservent la mémoire institutionnelle.
Co-concevoir dès le lancement du projet	Associer dès le départ les acteurs gouvernementaux et les communautés à la conception du projet, afin que les résultats ne soient ni inattendus ni en décalage avec leurs priorités.

Principe	Action concrète
Traduire les données, ne pas se contenter de les publier	Produire des synthèses visuelles, des projections financières et des cartes géographiques. Éviter les longs rapports universitaires. Employer un langage direct et mettre en évidence des recommandations concrètes et applicables.
Travailler en coalition	Nouer des partenariats avec des organisations menant des activités similaires, des établissements universitaires et des alliés au sein des pouvoirs publics. Le plaidoyer fondé sur les données gagne en poids lorsque plusieurs acteurs présentent une position commune.
Faire coïncider la présentation des données probantes avec les fenêtres d'opportunité politique	Cartographier les cycles budgétaires, les élections et les processus de révision des politiques. Présenter les données probantes lorsque les pouvoirs publics sollicitent activement des contributions.
Renforcer les capacités locales	Investir dans la maîtrise des données au sein des communautés, des organisations et parmi les responsables politiques. Les données probantes produites au niveau national contribuent à rééquilibrer les rapports de force.

5. Études de cas

Les études de cas ci-dessous illustrent des stratégies efficaces utilisées par les ISN pour influencer l'évolution des politiques. Elles sont issues de la recherche documentaire et des entretiens avec des informateur·rice·s clés menés dans le cadre de l'élaboration de ce guide.

5.1 Initiatives menées par les pouvoirs publics pour intégrer les données citoyennes à la protection de l'environnement

Par l'intermédiaire de l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA), le gouvernement kényan s'est employé à intégrer les données produites par les citoyen·ne·s et les parties prenantes dans la législation sur le climat. Lors de l'élaboration du projet de règlement de 2020 sur les forêts (Draft Regulation on Forests Rules 2020), le gouvernement a invité le public et les parties prenantes à apporter leur contribution pendant une période de 30 jours.

Il a recueilli leurs points de vue dans le cadre de forums, sur des plateformes en ligne, lors de réunions avec les parties prenantes et par l'intermédiaire d'expert·e·s. Les retours du public faisant partie intégrante du processus de conception des politiques, les citoyen·ne·s peuvent également contester les politiques environnementales devant les tribunaux.

Secteur	Changement climatique
Pays	Kenya
Principaux acteurs	Autorité nationale de gestion de l'environnement du Kenya, Service forestier du Kenya, ministère de l'Environnement et des Forêts, PNUD Kenya, FCPF, Kenyan Youth Biodiversity Network, assemblées de comté, Sénat, Assemblée nationale
Points d'entrée	Périodes de consultation de 30 jours, collecte de données auprès des parties prenantes par la NEMA, assemblées de comté (47), forums publics, plateformes en ligne, réunions avec les parties prenantes
Facteurs de réussite	Obligation légale de consultation, engagement à plusieurs niveaux, processus documentés, appropriation par les communautés grâce à leur participation, multiplicité des points d'entrée (forums publics, plateformes en ligne, réunions, recherche, contributions d'expert·e·s)
Source	Open Environmental Data Project, « Environmental Data-Driven Decision-Making Process, a Review of Kenya's Systems »

5.2 Partenariats entre les pouvoirs publics, les ISN et les ONG pour créer une infrastructure de données destinée aux interventions d'urgence

Pendant la pandémie de COVID-19, le gouvernement nigérian a pris conscience de la nécessité de disposer de données fiables et à jour pour éclairer sa réponse. Il souhaitait mettre en place une plateforme capable de lutter contre la désinformation et de rétablir la confiance du public dans les institutions de santé. Il s'est associé à des ISN et à des ONG, notamment le GPSDD et la CEA, qui ont collaboré avec ESRI, GRID3 et FRAYM pour créer la plateforme nationale de données géospatiales sur le coronavirus. Cette plateforme regroupait des données provenant de sources nationales, des données de mobilité de Google et des évaluations des risques de vulnérabilité des communautés, et constituait une ressource d'information sur la santé publique accessible au public.

Secteur	Santé
Pays	Nigeria
Principaux acteurs	Gouvernement nigérian, GPSDD, CEA, ESRI, GRID3, FRAYM
Points d'entrée	Besoins liés aux interventions d'urgence pendant la pandémie, recours au GPSDD et à sa capacité à mobiliser des partenaires supplémentaires
Facteurs de réussite	S'appuyer sur des relations existantes pour mobiliser de nouveaux partenaires ; collaborer avec le secteur privé lorsque les pouvoirs publics ne disposaient pas des capacités techniques nécessaires pour développer seuls la plateforme
Source	Cambridge University Press, « Increasing data sharing and use for social good: Lessons from Africa's data-sharing practices during the COVID-19 response »

5.3 Utiliser des initiatives fondées sur les données pour faire évoluer les politiques de santé

Le Gweru Residents Forum a constaté les frais exorbitants auxquels étaient confrontées les patientes atteintes de cancer dans les cliniques et a lancé une campagne de plaidoyer visant à les réduire. Il a mis en place une stratégie d'engagement auprès du Comité du Conseil chargé de la santé et du logement, des communautés concernées et des patientes, et s'est associé à des organisations de défense des droits des femmes. Une initiative fondée sur les données est venue appuyer cette campagne : des chercheur·euse·s ont recueilli des données sur le nombre de femmes bénéficiant de services, les frais qu'elles acquittaient, la disponibilité des médicaments et les problèmes d'approvisionnement. Le forum s'est appuyé sur ces données pour montrer comment les politiques existantes portaient préjudice aux patientes atteintes de cancer, en contradiction avec l'obligation de fournir des services de soins de santé primaires. Le conseil a supprimé les frais et décidé d'améliorer l'approvisionnement en médicaments.

Secteur	Santé
Pays	Zimbabwe
Points d'entrée	Gweru Residents Forum, Comité du Conseil chargé de la santé et du logement, organisations de défense des droits des femmes, membres des communautés

Points d'entrée	Données probantes fondées sur les données, travail en coalition avec des organisations de défense des droits des femmes, cartographie des parties prenantes afin d'identifier les acteurs concernés, maintien de relations durables avec les responsables politiques
Facteurs de réussite	Échanger avec les personnes concernées afin de recueillir les données nécessaires, associer des organisations paires, fournir aux responsables politiques des données exploitables pour éclairer leurs décisions
Obstacles	Préjugés des responsables politiques, résistance au changement
Source	Entretien avec un informateur·rice clé, Gweru Residents Forum

5.4 Solutions co-conçues par les ISN et les pouvoirs publics pour la transformation numérique

Un atelier de co-conception de deux jours a réuni 50 participant·e·s issu·e·s d'ISN, d'organisations de la société civile et de ministères afin de travailler sur la transformation numérique du Mozambique. Cet atelier s'inscrivait dans le cadre du projet VaMoz Digital, une initiative conjointe de l'UIT et de la délégation de l'UE. Il a notamment permis de contribuer au rapport sur le paysage de la transformation numérique au Mozambique (Mozambique Digital Transformation Landscape Report) et de susciter un intérêt accru pour le renforcement de l'environnement réglementaire et politique du pays. Les sessions ont eu recours à la cartographie des parties prenantes, aux arbres à problèmes, à des ateliers de définition d'une vision, à l'analyse des politiques et à l'identification des goulots d'étranglement afin d'examiner les possibilités existantes et d'évaluer les besoins institutionnels. L'un des principaux objectifs était de décloisonner les acteurs et de favoriser des approches conjointes en faveur de l'évolution des politiques.

Secteur	Inclusion numérique
Pays	Mozambique
Principaux acteurs	Ministère des Communications et de la Transformation numérique, INCM (organisme de réglementation), INTIC (administration électronique), INAGE, délégation de l'UE, UIT, Cabinet du Premier ministre, plus de 50 participant·e·s issu·e·s de différents secteurs
Points d'entrée	Organisation dans le cadre du projet conjoint UIT-UE, dans le but de réunir les parties prenantes de l'écosystème de la transformation numérique

Facteurs de réussite	Méthodologie de co-conception (participation active, réflexion innovante, recherche de consensus), approche écosystémique, discussions fondées sur des données probantes (Landscape Report), animation par des expert·e·s, résultats clairement documentés, large participation des parties prenantes
Source	UIT, « National Digital Readiness Assessment Technical Workshop: Co-creating Mozambique's accelerated digital transformation »

Annexe

A. Cadre de recherche

Objectif	Question de recherche
1. Évaluer la capacité des ISN à influencer les politiques	Comment les ISN utilisent-elles les données pour mobiliser les responsables politiques ? Quels obstacles et facteurs favorables influencent leur capacité à agir ?
2. Identifier les initiatives fructueuses	Qu'est-ce qui caractérise une influence réussie sur les politiques fondée sur les données, et quelles stratégies les ISN peuvent-elles adapter ?
3. Identifier les points d'entrée stratégiques	Quels sont les points d'entrée les plus efficaces dans les différents contextes gouvernementaux et régionaux ?
4. Formuler des orientations concrètes	Comment les ISN peuvent-elles transformer leurs ressources en données en éléments probants crédibles afin d'influencer les politiques ?
5. Produire des ressources pratiques	Quels outils et mécanismes de soutien permettraient de renforcer le plus efficacement les capacités des ISN ?

B. Sources de la revue de la littérature

La bibliographie annotée complète des principales sources figure dans la feuille de calcul qui accompagne ce guide.

C. Entretiens avec des informateur·rice·s clés

Entretien	Pays	Thème
1	Kenya	Gouvernance des données et droits numériques
2	Zimbabwe	Gouvernance et prestation de services
3	Nigeria	Plaidoyer en faveur de la santé mené par des jeunes
4	Malawi	Secteur de l'énergie, politiques fondées sur les données
5	Bénin	Technologie civique et partenariats avec les pouvoirs publics
6	Ouganda	Technologie et engagement dans les processus politiques
7	Nigeria	Droits des femmes et politiques de santé
8	Kenya	Plaidoyer fondé sur les données

D. Questions de recherche supplémentaires pour de futurs travaux

L'atelier de clôture a permis d'identifier trois domaines qui dépassent le cadre de cette étude et mériteraient des recherches plus approfondies : la manière dont les ISN peuvent synthétiser de grands volumes de données pour en faire des ressources susceptibles de contribuer à l'évolution des politiques (transfert des connaissances) ; la manière de gérer les tensions politiques lorsque des acteurs gouvernementaux contestent les résultats ou refusent de partager des données (rapports de pouvoir) ; et les approches pratiques permettant de suivre et d'évaluer les contributions à l'évolution des politiques (suivi de l'impact).

DATA
GOVERNANCE
IN AFRICA



REPUBLIC OF ESTONIA
MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS



Implemented by



En savoir plus :

<https://d4dhub.eu/initiatives/data-governance-in-africa>

